

## **Règlement Intérieur** **Accès au centre récréatif JIM & JUMP :**

### **Le concept :**

Jim & Jump est un centre récréatif couvert spécialement conçu pour les enfants de 9 mois à 12 ans afin qu'ils puissent se défouler, sauter, grimper, glisser, ramper et rivaliser d'adresse en toute sécurité, dans des labyrinthes adaptées à leur âge, sous la surveillance de leur(s) parent(s) ou d'adulte(s) majeur(s) accompagnateur(s).

Les enfants s'acquittent d'un droit d'entrée (voir tarifs), mais l'accès au centre est gratuit pour les moins de 12 mois et adultes majeurs accompagnateurs.

### **Ce qu'il faut savoir avant d'entrer :**

**Le port des chaussettes en coton est obligatoire, quelle que soit la saison.**

**La tenue correcte est exigée. Il est interdit, pour des raisons d'hygiène et de sécurité, d'être torse nu ou en culotte dans l'établissement**

JIM & JUMP est un espace exclusivement non-fumeur et non vapoteur.

Le centre est équipé d'un bar et d'un espace de restauration, **il est donc interdit d'apporter goûter, boisson et pique-nique.**

**Les enfants, quel que soit leur âge, doivent TOUJOURS être accompagnés d'un adulte MAJEUR (+18ans) qui restera présent pendant la durée de l'activité.**

**Tout enfant valide, âgé de 1 an à 12 ans doit s'acquitter d'un droit d'entrée pour accéder à Jim & Jump.**

### **Réserves d'accès :**

En cas de forte fréquentation, pour des raisons de sécurité, JIM & JUMP peut différer voir refuser l'accès au centre (capacité maximum : 400 enfants).

JIM & JUMP se réserve le droit de refuser l'accès au centre à certains adultes, notamment ceux n'accompagnant pas d'enfants ou dont le comportement nous semblerait incorrect.

JIM & JUMP se réserve aussi le droit d'interdire de façon momentanée, provisoire ou définitive, l'accès à des enfants dont le comportement se serait avéré dangereux en terme de sécurité ou incompatible avec le bien être physique ou moral des autres enfants. Cette sanction ne donnerait en aucun lieu à remboursement.

### **Procédure d'accès :**

A l'entrée, après avoir acquitté les droits d'accès, les enfants sont invités à retirer leurs chaussures pour les remettre dans les casiers prévus à cet effet sur l'espace jeux.

Des chaussettes peuvent être achetées sur place en cas de besoin.

### **Accès aux structures de jeux**

JIM & JUMP comprend principalement 5 aires de jeux distinctes :

#### **Un labyrinthe tubulaire géant (3 à 12 ans) :**

Cette aire de jeux comprend une quarantaine d'activités sur plusieurs niveaux et sa capacité d'accueil est de 247 enfants.

Elle est réservée aux enfants à partir de 3 ans jusqu'à 12 ans.

Cette structure inclut une aire de jeu de ballon sécurisée.

Inutile d'amener son ballon, seuls les ballons fournis à l'accueil par JIM & JUMP y sont autorisés.

#### **Un labyrinthe intermédiaire (2 à 4 ans) :**

Cette aire de jeux est réservée aux enfants de 2 à 4 ans. Elle comprend plusieurs niveaux et est accessible aux parents sauf en cas de forte affluence. Sa capacité d'accueil est de 50 enfants. Elle permet aux jeunes enfants de se familiariser avec le jeu avant d'accéder au grand labyrinthe.

#### **Une aire de jeux pour les plus petits (9 mois à 2 ans) :**

Cette aire de jeux est réservée **UNIQUEMENT** aux enfants de moins de 3 ans.

Cet espace est destiné aux plus petits, à partir de 9 mois. Les parents peuvent y accéder pour les accompagner après avoir enlevé eux aussi leurs chaussures et à condition de porter des **chaussettes en coton** ! **Les plus de 3 ans ne sont pas autorisés à jouer dans cet espace SOUS PEINE DE SANCTION.**

#### **Deux trampolines :**

Un enfant par trampoline, les moins de 4 ans devant, là aussi, être obligatoirement accompagnés d'un parent en chaussettes sans qu'il n'utilise le trampoline.

## Règles à respecter pour toutes les aires de jeux :

Les enfants étant sous la surveillance des parents, ceux-ci veilleront à faire respecter les points suivants :

- L'âge des enfants pour accéder aux structures doit être respecté.
- Les enfants ne doivent **pas courir** en dehors des structures de jeux.
- Le port d'**écharpes, foulards et vêtements comportant une cordelette est interdit.**
- Les **bijoux, montres et autres accessoires sont interdits** dans l'aire de jeux, et le port des lunettes est déconseillé (JIM & JUMP décline toute responsabilité en cas de détérioration, perte ou vol !).
- Il est **interdit de boire, manger, mâcher du chewing-gum ou de consommer des bonbons** dans les structures de jeux.
- Il est **interdit de remonter dans les toboggans** et de **courir** en dehors des aires de jeux, descendre les toboggans en position assise.
- Il est **interdit d'être plusieurs sur un même trampoline.**

Il est **interdit de sortir les balles des piscines à balles**, sauf pour les monter aux canons qui se situent au-dessus de l'une d'entre elles.

## L'espace des parents

Des tables et des chaises sont mises gracieusement à la disposition des parents et des accompagnateurs, de même qu'un coin presse ou des magazines sont consultables gratuitement sur place.

Des jeux de société sont aussi à leur disposition à l'accueil en échange d'une pièce d'identité, dans la mesure des disponibilités.

## Hygiène et sécurité

Le bâtiment est doté de tous les équipements nécessaires à la sécurité et à l'autonomie des enfants, comme l'éclairage automatique des sanitaires.

Des tables à langer sont à la disposition des parents dans l'espace nurserie.

L'hygiène étant un souci permanent, JIM & JUMP s'est équipé notamment d'une machine à désinfecter les balles, et un nettoyage quotidien est effectué. Merci de signaler toute anomalie et de faire en sorte que les enfants respectent les lieux. Les jeux ont donné lieu à un rapport favorable de vérification, délivré sur place après essais, par le Laboratoire National d'Essais. Tous leurs composants ont fait l'objet de certificats, et l'ensemble est conforme à la norme européenne EN 1176 et ont une vérification annuelle effectuée par une société agréer.

L'établissement est placé sous vidéo surveillance (autorisation : préfecture de la Sarthe)

## La restauration

**Il est interdit d'amener pique-nique ou goûter, de même que des boissons ou friandises.**

Un bar et un service petite restauration sont à votre disposition, ils sont réservés uniquement aux clients de JIM & JUMP.

La commande n'est pas prise en salle, mais au bar. La consultation de la carte est disponible par un QR code. En cas de forte affluence un bipeur vous sera remis pour éviter l'attente au bar.

Ce service est réservé à nos clients dans la mesure des stocks disponibles au moment de la commande.

## L'accueil des groupes

L'accueil des groupes est soumis à réservation, dans des conditions détaillées sur la plaquette qui leur est destinée.

Cette plaquette comportant les tarifs est disponible sur demande.

L'encadrement et l'animation des groupes restent, dans tous les cas, sous la responsabilité de leurs dirigeants organisateurs, qui doivent appliquer chez JIM & JUMP les règles en usage dans la profession. (notamment en matière de surveillance, du nombre d'animateurs et du respect des autres enfants présents ainsi que du matériel)

Ils veilleront à la bonne application, par leurs équipes, du règlement interne de JIM & JUMP.

## Les anniversaires

Toute organisation d'anniversaire doit **obligatoirement** avoir fait l'objet d'une **réservation** préalable.

Une option pour **réservation** peut être posée par téléphone, mais la réservation ne deviendra définitive qu'à la **réception d'arrhes** correspondant à 30 €.

En cas de maladie ou de conditions climatiques interdisant raisonnablement l'accès au centre, les arrhes versées serviront à décaler la prestation à une date ultérieure choisie par le client en fonction des disponibilités du centre. En cas d'annulation ces arrhes ne seront pas restituées.

Il est obligatoire qu'il y ait au moins un adulte responsable du groupe d'enfants.

Pour organiser votre anniversaire, nous mettons à votre disposition un box pendant les deux heures que vous avez choisies (voir horaires et formules proposées). Dans ce box, et selon la formule choisie, il est possible d'apporter nourriture et boissons. Après avoir quitté votre box, si vous vous installez sur l'espace principal pour que les enfants puissent continuer à jouer, vous ne pourrez plus consommer les boissons et nourriture que vous avez amenées.

**Toute sortie du parc est définitive pour toute prestation « anniversaire » quelle qu'en soit la formule.**

### **Objets de valeur**

Chacun est responsable de ses objets de valeur (appareil photos, DS, Bijoux,...).

En cas de vol ou de perte Jim et Jump décline toute responsabilité.

### **Les horaires et tarifs**

La nature des prestations, les tarifs, jours d'ouvertures et de fermetures ainsi que les horaires sont susceptibles d'être modifiés à tout moment, sans préavis.

Merci de consulter ceux-ci sur notre page FACEBOOK qui est régulièrement mise à jour.

**L'accès à JIM & JUMP implique l'acceptation du présent règlement**

**Gérante  
V. Hérisson**